

Que faire de vos couettes, oreillers, sacs de couchage usagés ? Dormez sur vos 2 oreilles ...La déchèterie de Gaël s'en charge...

A partir du 2 décembre 2019, la déchèterie de Gaël recycle vos couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas.

Le SMICTOM Centre Ouest, accompagné par l'Eco-Organisme agréé par l'Etat, « Eco-mobilier » organise la collecte et la valorisation / recyclage des meubles et éléments de meubles.

Les couettes, coussins et oreillers entrent désormais dans cette liste.

Depuis octobre 2018 figure sur l'étiquette de vente de ces produits le cout de l'éco participation qui participe au financement de ce nouveau service de tri.

En pratique, sur la déchèterie de Gaël, vous déposez couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas dans des sacs de collecte transparents disponibles à côté du caisson mobilier.



Grâce à votre geste de tri, les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas retrouveront une seconde vie par recyclage en devenant des vêtements rembourrés et des tatamis ou par valorisation énergétique.

Le tri progresse avec vous.